Les mosaïques "de Négrine" (en fait Djedida) (Algérie)

Autor(en): **Duval, Noël / Hanoune, Roger**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **86 (2001)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-835742

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les mosaïques "de Négrine" (en fait Djedida) (Algérie)

Noël DUVAL, Roger HANOUNE

I. Le contexte (N. Duval)

P.-A. FEVRIER a brièvement signalé et décrit en reproduisant trois photographies dans le *Bulletin d'archéologie algérienne* II, 1966-1967, p. 6-8, deux mosaïques "entreposées avant 1962 à la S.A.S.[1] de Négrine" (c'est-à-dire avant la date de l'indépendance) et disparues depuis. Nous sommes en mesure de compléter ces indications sommaires grâce à notre collègue R. Billacois, un historien moderniste, qui en 1968 a communiqué à Noël Duval par l'intermédiaire d'un autre collègue de l'université de Nanterre, P. Gerbod, les notes et photographies prises alors qu'il faisait son service militaire en Algérie en 1960 et qu'il était affecté à l'unité qui est à l'origine de la découverte[2].

D'abord le lieu de la trouvaille peut être précisé : l'édifice a été fouillé au lieu-dit *Djedida*, à 3 km O.-N.O. de Négrine, à proximité de Négrine el Khedim, indiqué sur un extrait de la carte d'Etat-Major au 200.000^{e} et reporté sur le f° 50 de l'*Atlas archéologique de l'Algérie* par S. GSELL (fig. 1), au-dessous du n° 29 (Aïn Sokhran). La fouille date de juillet 1960.

Le dossier et les photographies médiocres qui lui étaient jointes confirment que la fouille a porté principalement sur deux pièces presque carrées, dont la seconde était légèrement surélevée (d'environ 10 cm) et séparée de la première par une simple marche faite d'environ huit pierres oblongues, larges de 30 cm environ (il en manque une : fig. 2). Les dimensions n'étaient pas indiquées, mais la largeur est de l'ordre de 4 à 5 m. On observe aussi une extension de la fouille sur 6 m environ, à droite (quand on regarde l'inscription) de la pièce aux étoiles de deux carrés (fig. 3). Il y avait là, au milieu de parois complètement arasées, un panneau rectangulaire à peu près complet, de petites dimensions (1,50 x 1 m environ), garni d'imbrications à cœur coloré, qui pavait un couloir ou un seuil ; plus loin, des vestiges de deux panneaux, l'un plus grand avec des carrés garnis de motifs géométriques et accostés de peltes, l'autre jointif (sans paroi intermédiaire apparemment) qui doit être à nouveau un couloir ou un seuil garni d'un losange en "arc-en-ciel". On voit aussi à l'extérieur de l'angle opposé de la pièce aux étoiles de deux carrés une petite citerne en béton de tuileau de 2 x 1 m environ (fig. 4). Le remblai, d'épaisseur variable, ne dépassait pas un mètre mais l'impression est faussée parce qu'on a rejeté les déblais sur les côtés (fig. 5). Si les murs sont détruits à certains endroits, il semble qu'ils aient été

[1] "Section Administrative Spéciale" (S.A.S.), structure administrative gérée par l'armée française durant la guerre dans les territoires d'opération et de regroupement.

[2] N. Duval avait commencé à l'époque une note plus détaillée sur ces mosaïques comme il l'avait promis à R. Billacois. Cette note était annoncée encore en 1984 dans *BACTHS* 22, p. 189, note 20. Il est heureux que l'initiative de R. Hanoune lui permette d'accomplir – tardivement – cette promesse.

relativement bien conservés à d'autres, notamment sur une hauteur de 50 à 60 cm au fond de la pièce aux étoiles de deux carrés (fig. 4-5) et on distingue à cet endroit un enduit fissuré qui comporte une plinthe, marquée par un filet coloré, et de grands motifs sombres, allongés et souples (végétaux ou aquatiques ?). L'examen à la loupe confirme qu'il s'agit bien d'une mosaïque murale faite de grosses tesselles.

Le dossier photographique de P.-A. Février conservé au Centre C. Jullian d'Aix comporte une série de photographies (sept) - celles prises d'après le *BAA* par le mosaïste de la Direction des Antiquités Khasdi -, un peu plus complète que celle reproduite dans le *BAA* (il existe des vues sous différents angles des deux mosaïques et des détails des inscriptions et du motif qui sera discuté). Les photographies dans leur cadrage originel (les marges ont été coupées pour la reproduction) montrent bien qu'elles ont été prises aussi *in situ.* Le dossier contient encore une copie de l'inscription métrique avec indication de lettres disparues avant la prise des photographies mais qui avaient été lues, d'après les annotations de Février, par J. Lassus : *VE* à la fin de la ligne 3 et *V* à la fin de la ligne 4 avant un autre *V* mutilé dès l'origine. On inférera de ces indications et des mentions de la mosaïque par LASSUS lui-même (voir *CRAI*, 1962, p. 129, n° 8) que J. Lassus avait vu les mosaïques *in situ*, pris une copie que Février a eue entre les mains et tenté une lecture. Février avait griffonné aussi une scansion partielle de l'épigraphe.

Son dossier comporte encore pour Négrine des photographies de trois panneaux géométriques d'une grande banalité qui sont complets et qui ne correspondent pas à ceux mutilés qu'on distingue plus ou moins bien sur les photographies d'ensemble : nous les avons donc éliminés de notre étude. Mais ce sont eux, visiblement pris dans le cadre d'une construction en cours, qui ont pu donner l'impression que les mosaïques étaient à la S.A.S. même. Par contre, on trouve ailleurs, avec au revers la légende erronée "Tipasa" de la main de Février, le double des clichés du dossier de fouille analysés ci-dessus.

De cette analyse, on ne peut tirer une conclusion certaine sur la nature de l'édifice partiellement dégagé par les militaires : la disposition des mosaïques n'interdit pas une maison, mais l'existence d'une mosaïque murale, qui paraît certaine, inciterait à conclure plutôt à des bains, sans doute privés d'après les dimensions réduites.

Reste encore à savoir ce que sont devenues ces mosaïques. Février disait, sans les avoir vues, qu'elles étaient à la S.A.S. de Négrine avant 1962, certainement d'après le dossier de Lassus qu'il a retrouvé à la Direction des Antiquités et peut-être d'après le mosaïste Khasdi, qui était encore à l'époque - avec son frère - l'unique spécialiste de la dépose en Algérie et qui avait pris les photographies utilisées. Le fait qu'il était allé sur place montre qu'on a au moins étudié la possibilité de la dépose. Mais aucun autre témoignage ni photographie ne permettent d'affirmer que les mosaïques avaient été effectivement relevées et transportées dans le bâtiment administratif[3]. Il faudrait vérifier au lieu indiqué – à l'époque désertique d'après les clichés – si des vestiges subsistent.

[3] Les cas de transport d'antiqutés par des militaires à la fin de la guerre ne sont pas rares au demeurant.

II. Les mosaïques (R. Hanoune)

En dehors du dossier qui vient d'être présenté[4], ces mosaïques ne sont connues que par une note de J. LASSUS, "Les mosaïques découvertes récemment en Algérie", *CRAI*, 1962, p. 125-129 (en particulier p. 129, n° 8, où sont données les inscriptions, sans illustration), et surtout par une notice de P.-A. FEVRIER, dans un rapport publié avec Sid Ahmed BAGHLI, "Recherches et travaux en 1966-67", *Bulletin d'Archéologie Algérienne* 2, 1966-67, p. 1-9, en particulier p. 6-8 et fig. 5-7 : ici est signalée la disparition depuis 1962 des pavements qui étaient entreposés à Négrine même. Ces mosaïques n'ont plus, semble-t-il, excité l'intérêt, sauf celui des auteurs du *Décor géométrique de la mosaïque romaine*, Paris, 1985[5] (cité par la suite *DG*) et celui des spécialistes des *carmina epigraphica*.

On ignore donc presque tout de ces mosaïques, qui ne se réduisent plus qu'à quelques photographies : dimensions et coloris, nature et disposition des salles qui en tout cas ne semblent pas appartenir à une église ; une photo permet de voir qu'il y avait à proximité d'autres pièces avec des lambeaux de pavements géométriques[6]. Ces mosaïques (fig. 6) sont cependant assez remarquables, sinon par leurs schémas d'ensemble (étoiles de deux carrés ou losanges), du moins par les détails du rendu, et on comprend que *Le décor géométrique* les ait choisies comme exemples et décrites en détail sur des dessins très habilement redressés par R. PRUDHOMME : la mosaïque aux losanges est mentionnée p. 316 et pl. 201d comme exemple de "quadrillage losangé" avec une "variante en câbles (ici les cases en laurier ; fig. 7)" ; la mosaïque aux étoiles est décrite p. 274 et pl. 177f comme une "composition orthogonale d'étoiles de deux carrés, tangents, les étoiles cantonnées de losanges faisant apparaître des octogones". Ne manquent que la description de quelques détails (peltes, ruban ondé, bordure de méandre fractionné) et des canthares d'où s'échappent des tiges molles (fig. 8) et le nombre des motifs : quatre étoiles et autant de carrés décorés de canthares.

Les photos permettent de supposer que ces deux pavements décoraient une grande salle, divisée par un petit emmarchement, et de fonction inconnue (rien n'indique la possibilité d'une architecture chrétienne ; la découpe de la mosaïque aux losanges pourrait vaguement convenir à un *triclinium*) ; en tout cas les deux panneaux inscrits se font face et sont lisibles à l'endroit par quelqu'un qui serait debout sur la limite commune des deux mosaïques.

---

[4] Ce dossier avait déjà été annoncé par N. DUVAL, par exemple dans "Les concours sur les mosaïques de Piazza Armerina : prix et tirage au sort. L'influence de l'agonistique grecque", in *La villa romana del Casale di Piazza Armerina, Cronache di archeologia* 23, Catane 1984 [1988], p. 166, note 32 (mosaïque de "Djerida").

[5] Rien dans K. SCHMELZEISEN, *Römische Mosaiken der Afrika Proconsularis*, Frankfurt 1992. Le pavement aux losanges est cité par M. ENNAÏFER dans une étude sur les mosaïques géométriques à trame végétale à paraître.

[6] Il ne semble pas possible d'exploiter ici ces bribes de renseignements. De même, le dossier présenté par N. DUVAL contient des photos de deux autres pavements géométriques simples, mais sans provenance assurée et dont le style est trop banal pour qu'il soit possible de les rattacher, même par hypothèse, aux mosaïques ici étudiées.

La comparaison stylistique permet d'attribuer ces pavements de façon grossière à l'époque tardive, à partir du IVe siècle au moins et jusqu'à l'époque byzantine[7], et de leur trouver une facture proche des pavements récents de Numidie (voir par exemple *DG*, 225a au musée d'Alger). Le seul détail caractéristique qui permettrait de préciser cette attribution est celui des coquilles (plutôt que des tentures) très stylisées complètement éloignées du réalisme mais bien reconnaissables à leurs nervures et à leur bourrelet (*DG*, 98c de Timgad, 98e de Sétif) ; bien des exemples permettent d'illustrer cette utilisation tardive, non plus avec une valeur architecturale dans des niches, mais en éléments décoratifs isolés, ou opposés, ou en bandes, ou en décor complètement couvrant : il suffira de renvoyer aux attestations que l'on peut trouver à Sétif (P.-A. FEVRIER, *Fouilles de Sétif*, 1965, fig. 66, A3), à Timgad (S. GERMAIN, *Les mosaïques de Timgad*, 1969, n° 21, 40, 190), à *Thuburbo Majus* (*Corpus des mosaïques de Tunisie* II, 1, *Thuburbo Majus. Région du Forum*, 1980, pl. 21, n° 40A, maison de Nicentius) mais aussi bien à Ravenne (R. FARIOLI, *Pavimenti musivi di Ravenna paleocristiana*, 1975, fig. 106, à S. Severo in Classe) ou à Maubourguet (C. BALMELLE, S. DOUSSAU, "La mosaïque à l'Océan trouvée à Maubourguet, Hautes Pyrénées", *Gallia*, 1982, 1, p. 153, fig. 4).

Ce qui est cependant tout à fait remarquable ici est l'utilisation, très rare, de paires de coquilles très stylisées, non pas opposées par leur sommet comme cela se trouve assez couramment, mais presque collées l'une à l'autre sur leur base, de façon à réaliser une sorte de boule régulière (fig. 9) : le rapprochement le plus précis — le seul d'ailleurs que l'on puisse trouver — est avec le pavement de la basilique de Sidi Mabrouk à Constantine, connu par une planche de DELAMARE et attribué à l'époque byzantine[8] (fig. 10). Ce rapprochement est tout à fait intéressant du point de vue géographique et semble montrer, dans les pavements de Négrine, l'œuvre d'un atelier tardif de la région Tébessa-Cirta, travaillant aussi bien pour des édifices religieux que pour des résidences.

---

[7] Cette datation correspond bien à ce qu'on sait des vestiges des antiquités de Négrine (E. ALBERTINI, "Ostrakon byzantin de Négrine (Numidie)", in *Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger*, Alger 1932, p. 53-62 ; S. DELOUM, "L'économie monétaire de l'Afrique du Nord : les trésors monétaires des Ve et VIe siècles après J.-C.", *Africa Romana* VII, 1989 (Sassari, 1990), p. 963-964 (trésor de Négrine : vers 520 ?).

[8] I. GUI, N. DUVAL, J.-P. CAILLET, *Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord.* I *Inventaire de l'Algérie*, Paris 1992, n° 75 (Constantine 2), texte p. 207-208 ; illustrations pl. 104 (d'après DELAMARE, *Exploration scientifique de l'Algérie*, Paris, 1850, pl. 151-152). P. 208, les auteurs (IG, révisé et complété par ND) écrivent que "le pavement de la nef centrale semble utiliser comme motif couvrant (?) des "couronnes agonistiques", motif que l'on trouve également dans une composition analogue dans des petits thermes de la région de Tébessa" (en réalité les pavements de Négrine) : la planche de Delamare montre deux exemples des "coquilles" du type de Négrine et deux autres de "boules" avec peu de nervures et trois petits cercles au centre. Voir également N. DUVAL, "Recherches nouvelles sur les prix de concours représentés sur les mosaïques", *BACTHS, n. s., Afrique du Nord* 22, 1992, p. 188 et 189, note 20, fig. 7. Le rapprochement entre le motif de Négrine et le rendu de la coquille sur le pavement de Maubourguet a déjà été fait par C. BALMELLE, "Une nouvelle mosaïque d'Océan dans le Sud-Ouest de la Gaule", in *III Colloquio internazionale sul mosaico antico (Ravenna 1980)*, Ravenne 1984, p. 396, fig. 8.

L'inscription *FLAVIORVM* (fig. 11)

Le pavement aux losanges est interrompu sur un de ses bords par une inscription disposée en une sorte de damier de neuf rangées de dix cases : chaque case contient une majuscule et l'ensemble peut se lire comme la répétition continue du mot de neuf lettres *FLAVIORVM*[9].

L'inscription a été signalée par J. LASSUS (*art. cité*, p. 129) qui suggère, sans insister : "Ce mot peut être le *signum* d'un collège épicurien". Elle a été reprise dans l'*Année épigraphique*, 1967, n° 586, p. 197-198 (J. MARCILLET-JAUBERT), avec l'indication : "peut-être un *lusus latrunculorum*". La première de ces suggestions manque de fondement ; la seconde n'explique pas la présence des lettres dans les cases mais est possible. Il est bien plus probable que les *Flavii* en question soient les propriétaires de l'édifice et que selon la juste remarque de N. DUVAL il faille entendre *(praedia) Flaviorum*[10]. Mais il est surtout intéressant que cette inscription soit présentée comme un jeu verbal et graphique pour lequel les parallèles ne manquent pas, à commencer par ceux de la basilique d'Orléansville[11] où les mots *sancta ecclesia* ou *Marinus sacerdos* sont disposés de façon analogue dans des panneaux à l'intérieur des pavements.

De façon plus générale, on sait comme les jeux sur les lettres, qui vont jusqu'à de vrais *Calligrammes*, sont appréciés depuis l'époque hellénistique, et surtout au Bas-Empire[12] : ne citons à titre de comparaison que l'œuvre d'Optatien (Publilius Optatianus Porphyrius, sans doute contemporain de Constantin, *praefectus urbi* en 329 et en 333[13]) dont l'œuvre poétique est remarquable, non tant pour le fond, mais pour la forme qu'il donne à nombre de pièces (syrinx, autel, orgue, etc. : voir par ex. *Carm.* XX), mais aussi, ce qui est particulièrement

---

[9] La rigidité imposée par l'écriture en tesselles fait que la paléographie semble de peu d'utilité pour l'étude de cette inscription (à noter la base de la haste des F qui semble présenter un empattement à g.)

[10] Le nom est trop banal pour qu'il soit possible d'en tirer des indications utiles. Sur les *Flavii* d'Afrique, voir J.-M. LASSERE, "La famille des *Flavii*", in *Les Flavii de Cillium*, Rome 1993, p. 219-227.

[11] *CIL* VIII 9710, 9711 ; H. LECLERCQ, *s.v.* "Labyrinthe", *DACL*, t. 8, 1, col. 974-975, fig. 6549 ; J.-P. CAILLET, "Le dossier de la basilique chrétienne de Chlef", *Karthago* 21, 1987, p. 135-161 (en particulier p. 151-154) ; GUI, DUVAL, CAILLET, *Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord.* I *Inventaire de l'Algérie, ouvr. cité*, n° 4, texte p. 11-14 : Ve s.

[12] Le banquet romain ainsi est souvent le cadre de jeux où intervient le décompte des lettres d'un nom pour évaluer le nombre de coupes à boire (MARTIAL, I, 71, etc.). Voir en général F. DORNSEIFF, *Das Alphabet in Mystik und Magie*, Berlin 1922, *passim*, et plus récemment C. LENZ, *s.v.* "*Carmina figurata*", *Reallexikon für Antike und Christentum*, 2, 1951, col. 910-912 ou A. LIEDE, *Dichtung als Spiel*, 1963 (avec de nombreux exemples de *carmina cancellata*). Cl. MEILLIER †, professeur à l'Université de Lille III, s'était intéressé à notre texte et avait bien voulu chercher du côté d'une lecture plus savante, fondée sur le nombre de cases (un "carré" de côtés x et x-1, ou "hétéromèque" selon le mathématicien du IIe siècle Nicomaque de Gerasa, éd. J. BERTIER, Paris, 1978) ou sur la valeur numérique des lettres *FLAVIORVM* = 110), mais avait lui aussi pensé plus probable la solution simple du jeu.

[13] *Carmina*, éd. G. POLARA, Turin 1973 (2 vol.) ; *Carmi*, trad. G. POLARA, Naples 1976. Sur le personnage, T.D. BARNES, "Publilius Optatianus Porfyrius", *American Journal of Philology* 96, 1975, p. 173-186 (repris dans *Early Christianity and the Roman Empire*, Londres 1984, X). Une thèse sera soutenue à l'Université de Paris IV en janvier 1999 sur cette œuvre (M.-O. PORUHAT, sous la direction de J. Fontaine).

intéressant pour nous, par la mise en valeur graphique de toute sorte de motifs géométriques que l'on retrouve dans les mosaïques (quadrillages, diverses compositions à base de losanges : voir *Carm.* III, VI, VII, XVIII, XXII). Ce goût commun inscrit bien la mosaïque de Négrine dans la culture tardo-antique.

Le centon *Dum vitae*... (fig. 12)

La mosaïque aux étoiles contient de son côté, en son centre, une inscription sur huit lignes, bien conservée sauf à la fin des l. 6 et 7. D'après la photo, on peut lire

1 DVMVITEPE
RPETVAM
MANEREME
MORIAMQVE
5 RIMVSEXIGV.
SRERVMP..
MIMVSINI.
NDIOVIRES

ce qui diffère très peu du texte publié dans le *BAA* (*art. cité*, p. 6)

1 DVMVITEPE
RPETVAM
MANEREME
MORIAMQVE
5 RIMVSEXIGV[.]
SRERVM//[..]
MIMVSIN//[...]
NDIOVIRES

Le document a été publié par J. LASSUS (*art. cité*, p. 129) comme une inscription métrique, faites de "réminiscences virgiliennes" et restitué :

Dum vite perpetuam manere memoriam querimus,
Exiguas rerum promimus in prandio vires.

Il a été repris dans l'*Année épigraphique*, 1967, n° 587, p. 198 (J. MARCILLET-JAUBERT) dans le même texte, mais avec l'indication des restitutions, avec le commentaire : "c'est un distique de genre gnomique, difficile à scander"[14], et avec la mention des réminiscences (VG. *En.* V 191, XI 63, V 724, VI 608 et 661 ; OV. *Tr.* II 532).

Enfin cette inscription a attiré l'attention des spécialistes des *carmina epigraphica* : très brièvement chez D. PIKHAUS, *Latijnse metrische inscripties uit Romeins Africa*, Gand 1983, t. 1,

[14] En fait les quantités s'opposent à ce qu'il puisse s'agir d'un distique élégiaque.

p. 410[15], et plus longuement chez J. GOMEZ PALLARES, "*Carmina latina epigraphica musiva et depicta non Buecheleriana nec Zarkeriana.* I", *Minerva* (Valladolid) 7, 1993, p. 180, n° 16, avec des indications nouvelles : cet auteur propose la restitution aux l. 7-8 de *in(pe)/ndio* au lieu de *in prandio* (*impendium*, "dépense", moins fréquent que *impensa*, est bien attesté), indique qu'il s'agit d'hexamètres dactyliques[16], et d'une inscription chrétienne, et enfin propose la traduction suivante de cette "sentencia gnómica propia de las reflexiones sobre la vida y la muerte en la literatura epigráfica" : "mientre nos quejamos de lo que nos espera, se nos van las fuerzas para vivir" ("pendant que nous nous plaignons de ce qui nous attend, s'épuisent nos forces de vie"). On ne tiendra pas compte ici de cette traduction qui suppose de lire *querimur* au lieu de *quaerimus* (qui est pourtant conservé sans conteste), et ne paraît avoir que peu de rapports avec le texte, dont on ne voit d'ailleurs pas plus le caractère chrétien (*perpetua memoria* ne paraît pas suffire pour l'établir).

La forme ne pose pas de problèmes : *vite* pour *vitae*, *querimus* pour *quaerimus*, peut-être *in prandio* pour *in prandium* ; du point de vue paléographique, seul le A, avec la liaison anguleuse des deux hastes, pourrait être l'indice d'une datation tardive, peut-être byzantine[17]. Sur le fond, on peut accepter la restitution de J. LASSUS : le verbe *promimus*, de *promo, -ere* (au sens propre : "faire sortir, tirer"), bien qu'assez rare, s'impose à cause de VG. *En.* V 191 (*illas promite vires*) ; *in prandio* est préférable à *inpendio* (GOMEZ PALLARES, qui peut néanmoins se soutenir), à cause de la liaison, fréquente dans la langue comique entre *promere* (plus souvent *depromere*), "sortir (des victuailles de la réserve)" et le *prandium*[18]. Il s'agirait donc de pseudo-vers (*commatica*), et, faute d'en trouver l'origine précise, on peut penser à un centon fait d'emprunts ou de réminiscences (*exiguas vires* : VG. *En.* XI 63 ; OV. *Tr.* II 532), de style plutôt classique (ou même funéraire) au début, plutôt comique à la fin[19].

On pourrait comprendre : "pendant que nous cherchons que subsiste une perpétuelle mémoire de (notre) vie (...que subsiste à jamais la mémoire de notre vie), nous produisons (au jour) les faibles quantités de nos biens pour le repas (ou bien : nous consacrons nos faibles forces à banqueter)". Ce ne serait donc qu'une version, originale dans sa forme mais d'une tournure bien maladroite dans le deuxième membre de phrase, du *video meliora proboque, deteriora sequor* (OV. *Met.* VII 20-21) : cette opposition entre la noblesse de nos aspirations et

---

[15] Thèse non publiée, sauf pour la Proconsulaire : D. PIKHAUS, *Répertoire des inscriptions latines versifiées de l'Afrique romaine (Ier-VIe siècles), I (Tripolitaine, Byzacène, Afrique Proconsulaire)*, Bruxelles 1994.

[16] Néanmoins on ne peut trouver le dactyle nécessaire dans les fins de vers (memo)*riam que*(rimus), (in)*pendio* (vires).

[17] Par exemple dans l'épigraphie de Mactar, la liaison angulaire l'emporte "nettement à l'époque byzantine" (F. PREVOT, *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Mactar. V Les inscriptions chrétiennes*, Rome 1984, p. 179).

[18] PL. *Curculio*, 251 : *quin depromuntur mihi quae opus sunt parasito ut sit paratum prandium* ; etc.

[19] Mes vifs remerciements pour ses conseils vont à A. DEREMETZ, professeur à l'Université de Lille III.

la petitesse de nos réalisations est un lieu commun moralisant qui n'a rien de spécialement chrétien[20] et que l'on voit bien repris par un grammairien local[21].

Après la communication de J. LASSUS à l'Académie en 1962, J. CARCOPINO était intervenu pour indiquer, "à propos de la présence au Ve siècle de motifs de décorations profanes", qu'il y voyait "un réveil du paganisme" (LASSUS, *art. cité*, p. 129) : la persistance plutôt de la culture classique à date tardive est une évidence. Quant à la valeur de l'épigraphie sur les pavements tardifs, P.-A. FEVRIER avait tout dit dans sa communication du Colloque de Trèves, "La lettre et l'image"[22] : l'analyse de la mosaïque de "Négrine" n'est qu'un modeste complément à cette étude.

III. Couronnes agonistiques ou doubles coquilles (N. Duval)

Dès le début de mes recherches sur les "couronnes agonistiques" figurées sur les mosaïques, c'est-à-dire après la publication de la maison d'Althiburos par M. Ennaïfer, j'avais fait le rapprochement entre la mosaïque de Négrine et le pavement de la basilique de Sidi Mabrouk (dont les références ont été données ci-dessus), parce que j'avais pensé y identifier, sous une forme stylisée, un des types de couronnes représenté à la fois sur les monnaies et sur les mosaïques, notamment à Piazza Armerina : celui où une série d'appliques, soit en relief (comme on le voit sur les monnaies), soit colorées (émaillées ? ou en pierres ou verres de couleurs) ornait le centre de la couronne. J'ai signalé cette interprétation à plusieurs reprises, notamment au colloque de la mosaïque de Trèves en 1984[23]. Je l'ai développée en analysant plus en détail les pavements des églises d'Algérie au colloque de Tunis en 1994 (rapport sous presse).

Mes arguments n'étaient pas négligeables. D'abord la forme d'ensemble était la même, c'est-à-dire une sorte de ballon, échancré en haut et en bas, dont les courbes extérieures et

---

[20] Ce texte ne mérite pas une étude aussi approfondie que l'inscription du mausolée de Cillium *CIL* VIII, 211-216 (voir E. DE BUCK, "L'originalité thématique des poèmes", in *Les Flavii de Cillium*, *op. cit.*, p. 153-167, et G. DEVALLET, "*Nitentes consensus lapidum*...", *ibid.*, p. 169-189 : mais voir p. 185 des développements sur l'opposition perpétuité du souvenir / brièveté de la vie / gaspillage, qui ne sont pas sans rapport avec l'inscription de Négrine.

[21] On sait que les propriétaires africains aiment ce genre de maximes cultivées (inscriptions de *Cirta*, *Bulla Regia* et Carthage : R. HANOUNE, "Le paganisme philosophique de l'aristocratie municipale", in *L'Afrique dans l'Occident romain*, Rome 1990, p. 63-75 ; "*C.I.L.* VIII, 25042 (Carthage) et le débat philosophique et religieux à l'époque d'Augustin", in *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord. Actes du Ve Colloque international*, Paris 1992, p. 173-177) et font volontiers montre d'une certaine culture (voir encore J.-N. MICHAUD, "*Perpetua novitas*", in *Les Flavii de Cillium*, *op. cit.*, p. 191-215, ou M. BLANCHARD-LEMEE, *Maisons à mosaïques du quartier central de Djemila (Cuicul)*, 1975, p. 167-168). Il y avait assez de grammairiens sur place pour fournir à ces besoins, comme à Timgad (voir M. LE GLAY, "La vie intellectuelle d'une cité africaine des confins de l'Aurès", in *Hommages L. HERRMANN*, Coll. Latomus 44, 1960, p. 485-491) ou comme dans la Madaure d'Augustin.

[22] Dans *La mosaïque gréco-romaine IV (Trèves, 1984)*, Paris 1994, p. 383-401.

[23] Texte publié sous le titre "Recherches nouvelles sur les prix de concours représentés sur la mosaïque" dans *BACTHS*, *n. s.*, *Afrique du Nord* 22, 1987-1988 [1992], p. 177-202. Voir déjà "Nouvelles considérations sur les prix de concours dans l'iconographie du Bas-Empire", *BSNAF*, 1983, p. 190-200.

intérieures étaient continues : l'impression est celle d'un objet unitaire et il n'existe pas de solution de continuité au contact des deux coquilles supposées. Ensuite, les bandes colorées verticales (effectivement godronnées à Négrine et Sidi-Mabrouk) se retrouvaient sur le symbole de la mosaïque funéraire de Demna près de Kélibia[24], et on pouvait remarquer que le nombre de godrons (trois ou cinq) n'était pas le même dans les quatre médaillons de Sidi Mabrouk, ce qui pouvait donner à penser qu'on cherchait à varier la présentation d'un objet alors que les coquilles en composition sont en général identiques ; ces bandes colorées sont figurées aussi (mais obliques) en *opus sectile* dans la couronne appartenant au décor de Saint-Démétrius de Salonique (peut-être du VIIe siècle)[25]. Enfin, les cercles qui se succédaient au centre des godrons – il est vrai, de diamètre strictement identique à la largeur de ceux-ci, donc pouvant marquer l'intervalle entre les godrons de coquilles opposées – contenaient, d'après le lavis de Delamare, un cercle coloré qui avait l'allure d'une pierre de couleur insérée dans une applique blanche, analogue à celles (carrées il est vrai) formant un véritable diadème d'orfèvrerie au milieu d'une couronne représentée sur un flacon de verre du musée de Vienne (en Autriche)[26] : ce remplissage n'avait pas de raison d'être apparente pour un motif de coquilles, mais il n'existe pas à Négrine où les cercles sont d'ailleurs remplacés par des ovales. Au total, il m'avait semblé symptomatique d'une démarche constante en mosaïque (où l'on a beaucoup utilisé les couronnes de laurier, d'acanthe ou de fleurs, parfois gemmées, ou des rinceaux reliées par des couronnes) qu'un motif symbolique relatif à un événement précis à l'origine soit devenu un motif couvrant, et qu'on retrouve ce motif à la même époque (c'est-à-dire à l'époque byzantine d'après la datation vraisemblable de l'église de Sidi Mabrouk, période où l'on n'utilisait sans doute plus ces couronnes pour des jeux qui avaient disparu) à la fois dans une église et dans un édifice profane (quelle que soit sa nature), pas très éloignés dans l'espace au demeurant.

Après avoir lu et écouté l'argumentation de R. Hanoune et vu les diapositives projetées sur grand écran, ainsi que les comparaisons de pavements avec des figurations de coquilles indiscutables (je ne crois pas non plus aux 'demi-tentures'), je suis maintenant plus dubitatif. Il vaut mieux, je pense, retenir provisoirement l'interprétation "classique" du motif en paires de coquilles, mais on aimerait en avoir confirmation par d'autres découvertes permettant de disposer de *photographies* en couleurs et de préciser la datation.

---

[24] N. DUVAL et P. CINTAS, "L'église du prêtre Félix près de Kélibia", *Karthago* 9, 1958, p. 201, n° 48 (cf. p. 222) et pl. XXVIIb, XXXIIb, XXXIVb (interprétation dans *La mosaïque funéraire dans l'art paléochrétien*, 1976, p. 51 et note 51 et *BACTHS*, 1976-1978, p. 213-211 et fig. 20. Cf. encore *op. cit.*, *BACTHS* 22, p. 182-183 et fig. 4).

[25] P. ASIMAKOPOULOU-ATZAKA, Ἡ τεχνικὴ *opus sectile* στὴν ἐντοιχία διακόσμηση, Thessalonique 1978, p. 80-81, 89 et pl. 42a-b. Cf. N. DUVAL, *op. cit.*, *BACTHS* 22, p. 181 et fig. 20.

[26] J. BANKO, "Zur 'corona donatica'", *JÖAI* 25, 1929, p. 271-331. Photographie reproduite encore dans *op. cit.*, *BACTHS* 22, p. 187, fig. 8.

DISCUSSION

Aïcha **Ben Abed Ben Khader** : Dans les couronnes de prix qui apparaissent sur les mosaïques africaines, les mosaïstes font toujours apparaître des branches de rosier ou de palme ; or, ce n'est plus le cas dans les mosaïques de Négrine.

Noël **Duval** : Il s'agit désormais (si ce sont bien des couronnes) d'un motif transformé pour servir de motif courant et dont on ne saisit plus la signification. Au demeurant, des couronnes représentées sans palme sont fréquentes dans l'iconographie agonistique ou dérivée (christianisée).

Pauline **Donceel-Voûte** : Il vaut mieux accorder foi à une photo : celles qui nous sont parvenues pour Négrine jouent clairement en affrontant les deux valves du coquillage non par la charnière mais par les bords dentelés. Il est, en effet, intéressant de remarquer que le décor romain tardif et omeyyade place le coquillage sculpté dans la conque des niches ornées avec la demi-charnière dans le bas et la coquille s'évasant vers l'avant, créant des dentelures le long de l'ouverture de l'arc. En seront tirés de nombreux effets ornementaux comme dans la rencontre des valves dans les deux mosaïques mises en parallèle par M. Hanoune.

Noël **Duval** : Je remarque que le système de coquilles décrit par Mme Donceel-Voûte se retrouve dès l'époque classique, par exemple dans des niches dont le décor au sol (en mosaïque) reprend celui de la coquille sculptée, stuquée ou peinte au sommet.

Pauline **Donceel-Voûte** : L'époque classique plaçait la charnière du coquillage dans le haut de la niche et non à l'arrière dans le bas ; dans les décors à deux valves, celles-ci se rencontraient à la charnière.

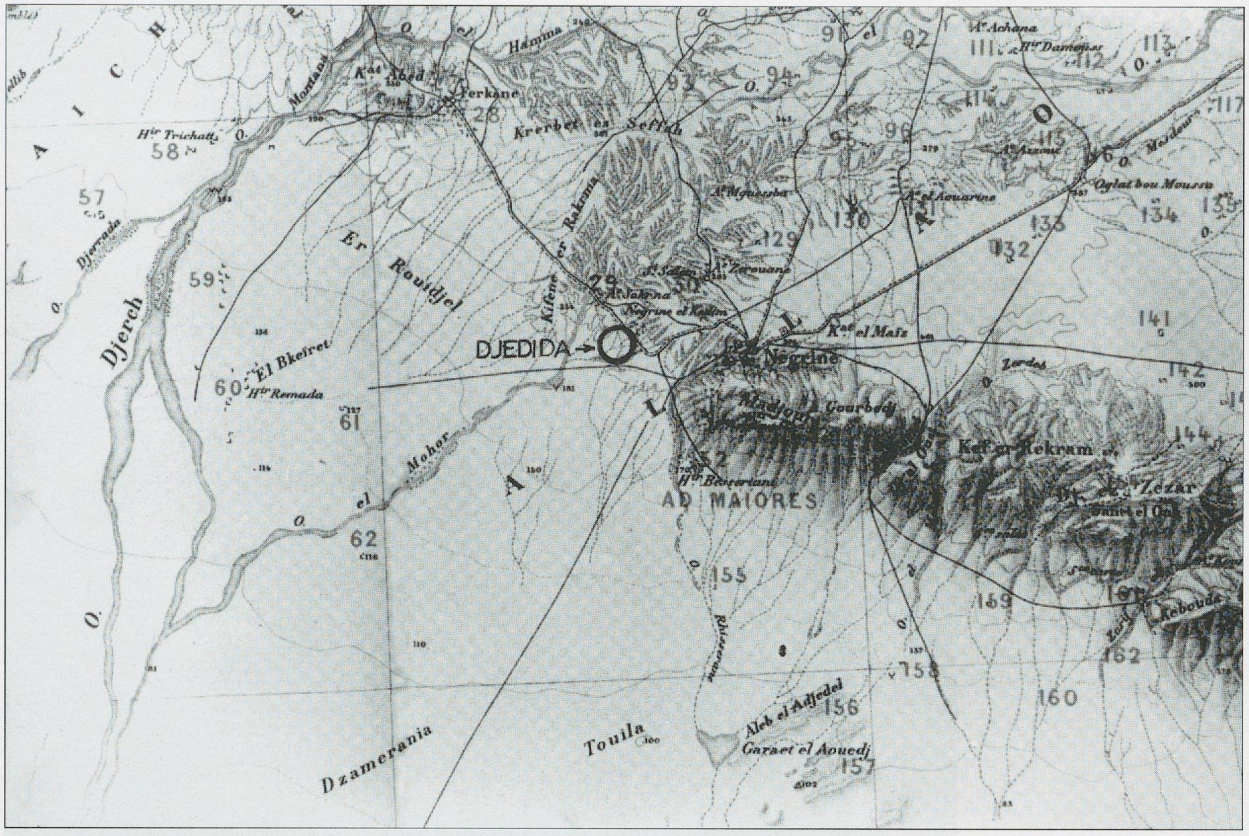

Fig. 1 – Extrait du f° 50 de l'*Atlas archéologique de l'Algérie* avec la situation de Djedida à Négrine el Khedim (d'après R. Billacois).

Fig. 2 – Vue de la salle aux guirlandes de laurier au moment de la fouille (noter au premier plan l'emmarchement avec une pierre manquante ; au fond, dans l'ombre, la hauteur des murs couverts de déblais).

Fig. 3 – Vue du prolongement de la fouille vers l'extérieur de la salle aux étoiles de deux carrés : on observe, au milieu des parois arasées, un petit panneau rectangulaire avec des imbrications (écailles à cœur coloré) puis un pavement plus vaste avec des carrés garnis de motifs géométriques et accostés de peltes puis, au fond, une partie de panneau rectangulaires assez petit avec un losange garni et accosté de lignes en "arc en ciel". Noter l'environnement avec très peu de remblai (40 à 50 cm) et le paysage désertique.

Fig. 4 – Vue de l'angle de la salle aux étoiles de deux carrés avec la citerne à l'extérieur. Noter en avant une vue plongeante sur le mur garni d'une mosaïque murale.

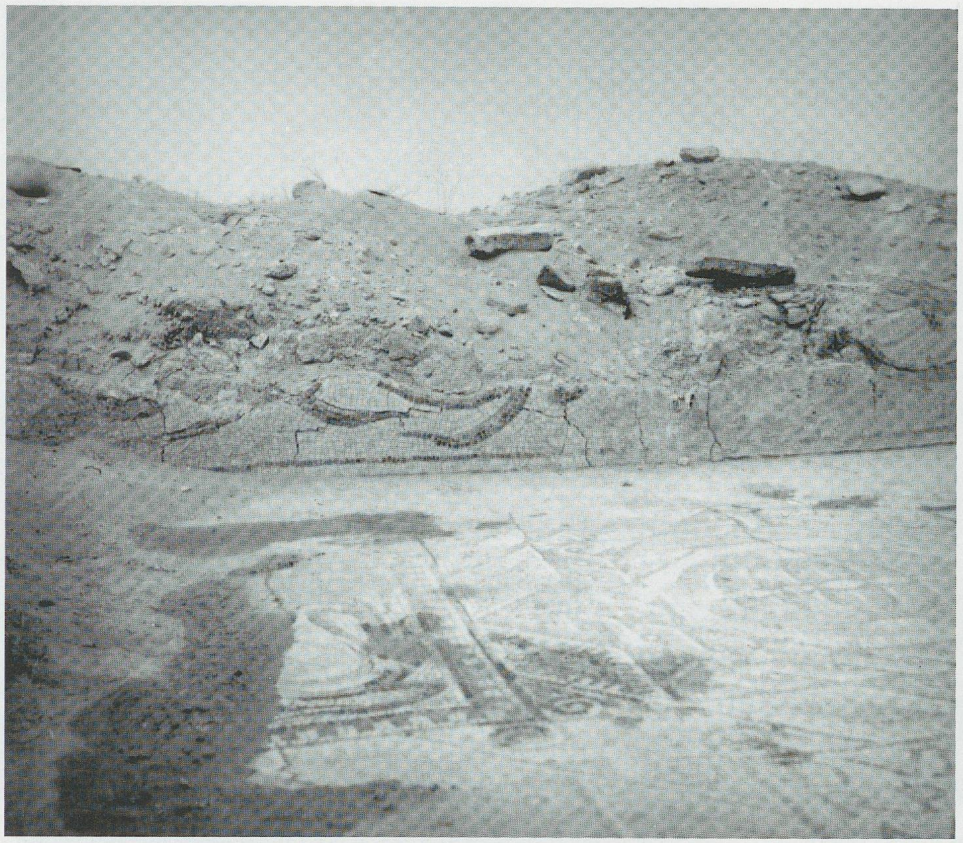

Fig. 5 – Vue de la même paroi avec les restes de la mosaïque murale, sur laquelle on a placé les déblais.

Fig. 6 - Vue d'ensemble des deux pavements.

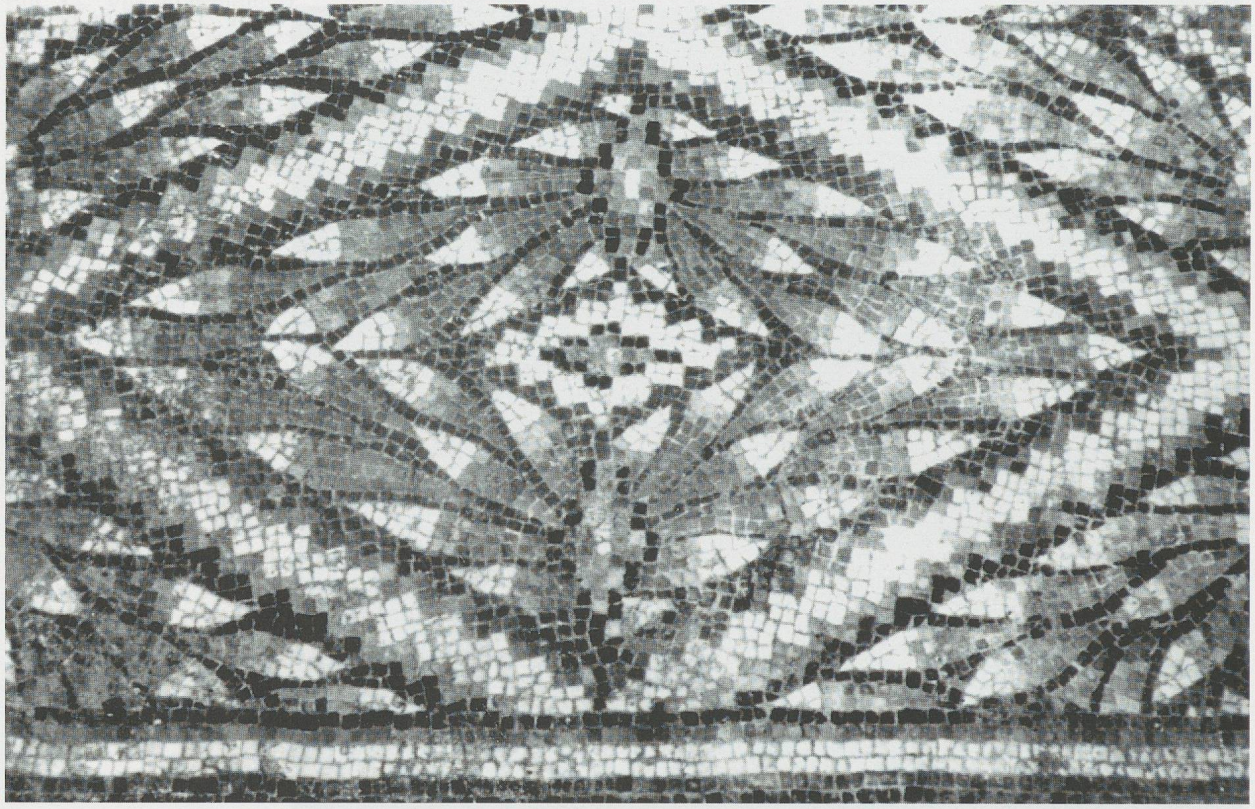

Fig. 7 - Mosaïque aux losanges : détail.

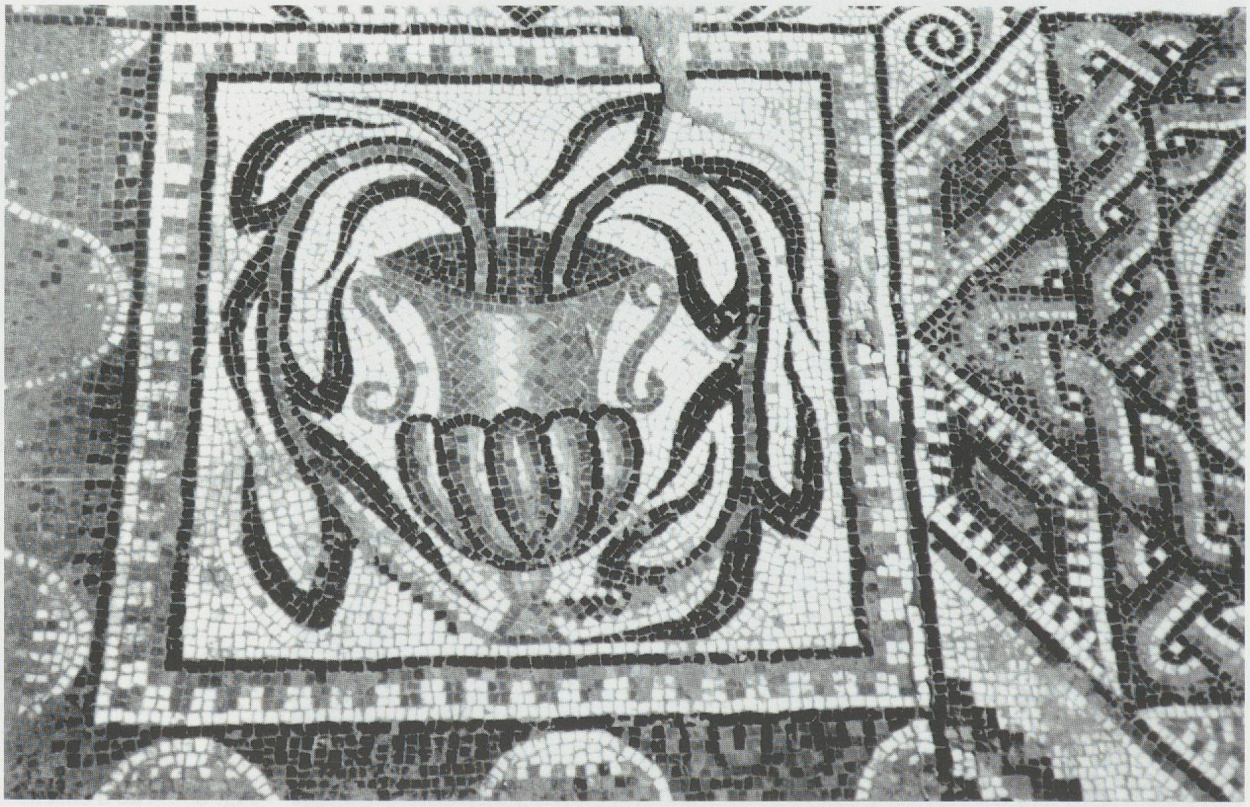

Fig. 8 - Mosaïque aux étoiles : canthare.

Fig. 9 - Mosaïque aux étoiles : inscription et motif décoratif.

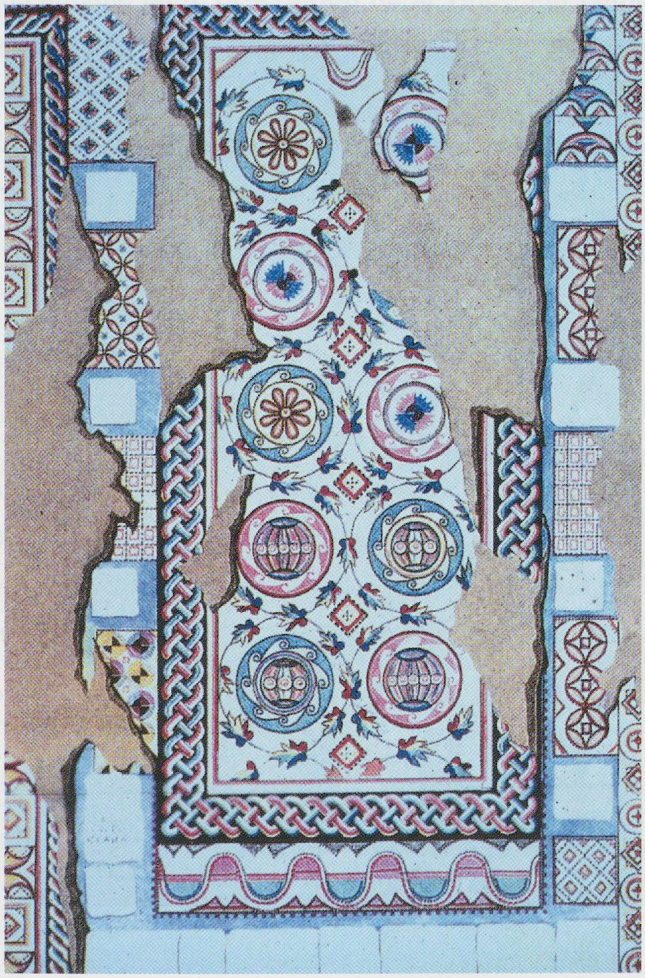

Fig. 10 -Constantine, basilique de Sidi Mabrouk (d'après Delamare).

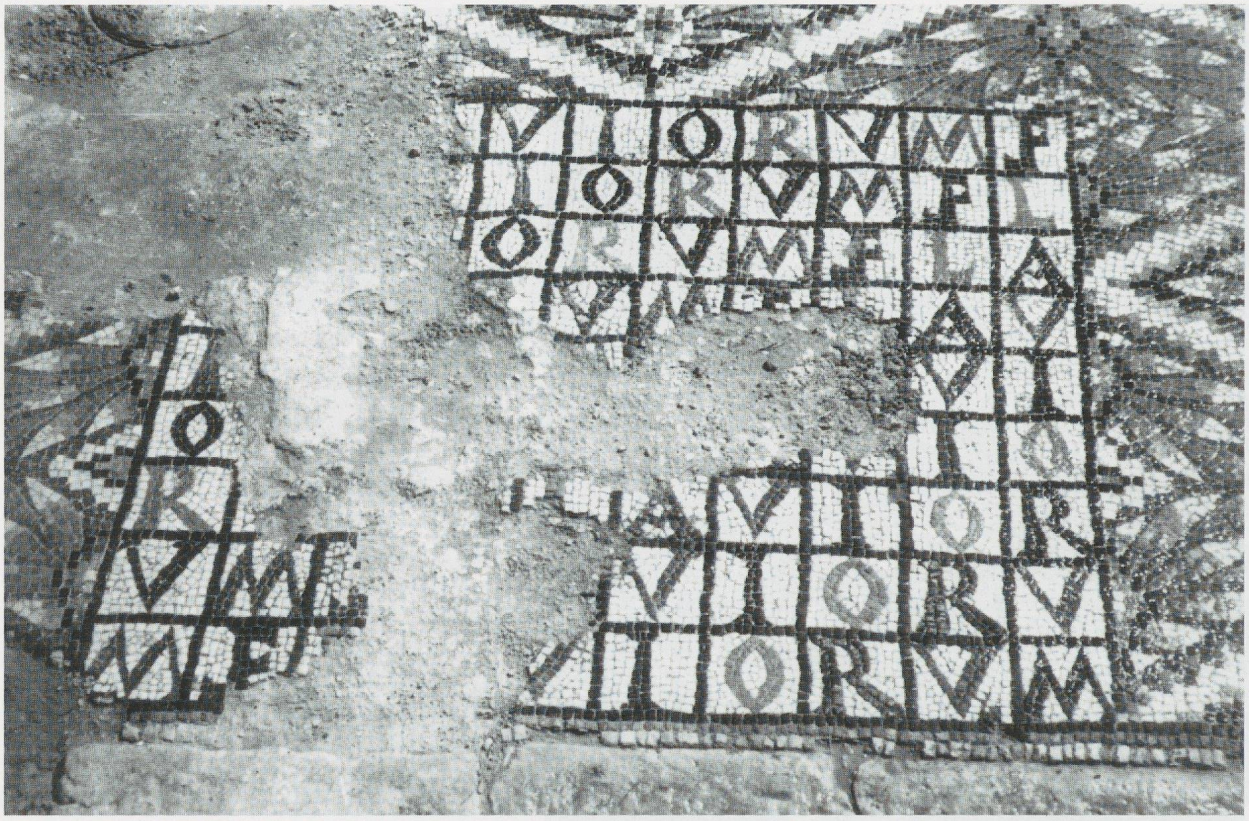

Fig. 11 - Inscription *FLAVIORVM* : détail.

Fig. 12 - Inscription *DVM VITE…* : détail.